



## SEMINAIRE DE L'UNFCCC SUR LA MISE AU POINT ET LE TRANSFERT DES TECHNOLOGIES ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLES NECESSAIRES A L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 14-16 JUIN 2005

Le séminaire de la Convention-cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC) consacré à la mise au point et au transfert des technologies écologiquement rationnelles nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques s'est déroulé du 14 au 16 juin 2005, à l'Hôtel Hilton à Tobago, Trinidad et Tobago. Le séminaire a été réuni suite à une requête formulée par l'Organe Subsidaire de l'UNFCCC chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (OSAST), à sa vingtième session, et adressée au Secrétaire de l'UNFCCC, l'appelant à organiser un séminaire consacré à la mise au point et au transfert des technologies écologiquement rationnelles (TER) nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques, en vue d'examiner des études de cas englobant des exemples de leur application à court, moyen et long termes. Le mandat de ce séminaire a été élaboré par le Groupe d'Experts de l'UNFCCC sur le Transfert des Technologies (GETT), à sa sixième réunion.

Le séminaire a offert aux différents experts présents l'occasion de procéder à un échange de vues et d'expériences sur une gamme d'activités touchant aux TER destinées à l'adaptation aux changements climatiques. Les thèmes abordés ont englobé les concepts, les besoins et l'identification et l'évaluation de technologies destinées à l'adaptation, les expériences vécues et les leçons apprises et les prochaines étapes possibles en matière de mise au point, transfert et application de ces technologies.

Cinquante représentants de gouvernements, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupes du secteur des commerce et industrie et d'institutions universitaires ont pris part au séminaire. Les sessions plénières des mardi 14 et mercredi 15 juin, ont donné un aperçu sur la question de la mise au point et du transfert des TER destinées à l'adaptation aux changements climatiques, ont exploré les activités en cours et les synergies possibles et ont identifié les technologies endogènes destinées à l'adaptation aux changements climatiques. Mercredi après-midi et jeudi 16 juin, les participants se sont réunis dans deux groupes de travail parallèle pour débattre des technologies destinées à l'adaptation dans le contexte de l'UNFCCC. La réunion s'est terminée par une table ronde sur la voie à suivre.

Après la fin des travaux du séminaire, une réunion du GETT a été tenue pour examiner le résultat du séminaire et élaborer les recommandations à l'intention de l'OSAST.

## BREF HISTORIQUE DE L'UNFCCC ET DU TRANSFERT DES TECHNOLOGIES ET DE L'ADAPTATION

Les changements climatiques sont considérés comme l'une des menaces les plus graves posées au développement durable, avec des effets défavorables attendus sur: la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources en eau et les autres ressources naturelles, et l'infrastructure physique. Le climat de la planète a des variations naturelles, mais les scientifiques s'accordent pour dire que les concentrations accrues de rejets anthropiques de gaz à effet de serre, dans l'atmosphère, sont en train de causer des changements dans le climat. Selon le groupe intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC), les effets de ces changements climatiques ont déjà été observés et une majorité des scientifiques climatologues estime que de promptes mesures de précaution sont indispensables.

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par la mise en place de la Convention-cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC) en 1992. L'UNFCCC établit le cadre de l'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter "les interférences anthropiques dangereuses" avec le système climatique. Les gaz mis sous contrôle sont: le méthane, l'oxyde nitrique et, de manière particulière, le dioxyde de carbone. L'UNFCCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Avec la récente accession de la Turquie, l'UNFCCC compte désormais 189 Parties.

### DANS CE NUMERO

Bref Historique de l'UNFCCC et du Transfert des Technologies et de l'Adaptation .....	1
Compte Rendu des Séminaire .....	2
Travaux de Mise en Place .....	3
Technologies Ecologiquement Rationnelles pour l'Adaptation aux Changements Climatiques .....	3
Identification et Evaluation des Technologies d'Adaptation aux Changements Climatiques .....	5
Activités en Cours et Synergies Possibles .....	6
Technologies Andogènes pour l'Adaptation aux Changements Climatiques .....	7
Débats des Groupes de Travail sur les Technologies d'Adaptation aux Changements Climatiques .....	8
Session de Clôture .....	9
Réunions à Venir .....	9



**TRANSFERT DES TECHNOLOGIES:** Le Transfert des technologies est considéré comme étant un élément clé de la lutte contre les changements climatiques menée dans le cadre de l'UNFCCC. Les activités de transfert des technologies figurent à l'ordre du jour de chaque session de l'OSAST et de la Conférence des Parties (CdP) de l'UNFCCC. L'Article 4.5 de l'UNFCCC, qui traite de la nécessité du transfert des technologies, stipule que "les pays industrialisés Parties... prendront toutes les mesures pratiques pour promouvoir, faciliter et financer, selon ce qu'il convient, le transfert des, ou l'accès aux, technologies écologiquement rationnelles et savoir-faire, à d'autres Parties, en particulier, les pays en développement Parties, aux fins de leur permettre l'application des dispositions de la Convention," et précise que "dans ce processus, les pays industrialisés Parties apporteront leur appui au renforcement et à l'amélioration des capacités et des technologies endogènes des pays en développement Parties."

A la CdP 7, tenue en novembre 2001 à Marrakech, au Maroc, les Parties ont décidé d'établir un Groupe d'Experts sur le Transfert des technologies (GETT) pour l'appui du travail de l'OSAST visant à faire avancer la concrétisation des objectifs de la Convention en matière de technologie. Depuis 2002, le GETT s'est réuni à plusieurs reprises, adoptant des programmes de travail et fournissant à l'OSAST contributions et avis concernant le transfert des technologies. Au cours de cette même période, le GETT a procédé à l'examen d'une variété de sujets, se focalisant en particulier sur la diffusion des données, l'instauration d'environnements favorables au transfert des technologies écologiquement rationnelles et la détermination des besoins technologiques.

**ADAPTATION:** L'Adaptation est un thème intersectoriel de l'UNFCCC et s'y trouve mentionné dans différents articles. En particulier, l'Article 4.1 de la Convention stipule que les Parties "formuleront, appliqueront, publieront et mettront à jour de manière régulière, des programmes nationaux et, le cas échéant, régionaux, contenant des mesures pour la facilitation d'une adaptation adéquate aux changements climatiques," et "coopéreront dans les préparatifs de l'adaptation aux effets des changements climatiques." L'Article 4.4 de la Convention stipule que les pays industrialisés Parties "aideront les pays en développement Parties qui sont particulièrement vulnérables aux effets défavorables des changements climatiques à faire face aux coûts de l'adaptation à ces effets défavorables." Bien que la CdP 1 ait en 1995 traité la question du financement de l'adaptation (décision 11/CP.1), ce n'est qu'après l'adoption des Accords de Marrakech, en 2001, que l'adaptation a commencé à être plus largement perçue comme étant un domaine d'action prééminent, comme établi dans la décision 5/CP.7 (effets défavorables des changements climatiques). Entre autres choses, la décision met en exergue de manière spécifique la nécessité de soutenir la promotion du transfert des technologies d'adaptation.

Avec la décision 1/CP.10 (Programme de Travail de Buenos Aires concernant l'Adaptation et les Mesures de Réactivité), les Parties ont franchi une nouvelle étape en terme de travail sur l'adaptation. La décision met en route un programme de travail axé sur l'adaptation (PTA), mettant en exergue le transfert des technologies destinées à l'adaptation, de manière urgente, dans les secteurs prioritaires, et instruisant l'OSAST d'élaborer un programme de travail quinquennal structuré, englobant une gamme de thèmes liés au transfert des technologies. Le travail sur ce programme a été mis en route à l'OSAST 22 à Bonn au mois de mai 2005. Après un atelier en session, de nombreuses concertations officieuses et six réunions de groupes de contact, les délégués à l'OSAST 22 se sont accordés sur des conclusions englobant un projet de décision de la CdP et un projet d'annexe consacré au programme de l'OSAST. Cependant, l'OSAST 22 n'a pas finalisé le programme, et les projets de décision et d'annexe sont restés entre crochets. Le programme de travail sera examiné davantage par l'OSAST 23 en novembre/décembre 2005.

## COMPTE RENDU DU SEMINAIRE

Earl Nesbitt, Ministre des Services Publics et de l'Environnement de Trinidad et Tobago, a ouvert la réunion le mardi 14 juin, et a présidé la séance du matin. Il a attiré l'attention sur les changements climatiques et les TER destinées à l'adaptation dans le cadre du développement durable.

Le Président du GETT, Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago) a décrit les développements survenus dans les travaux de l'UNFCCC sur le transfert des technologies et l'adaptation. Il a noté que l'identification et l'application des technologies destinées à l'adaptation impliquera des méthodologies telles que la détermination de la vulnérabilité et l'évaluation des besoins techniques (EBT).

Le Président de l'OSAST, Abdullatif Salem Benrageb (Libye) a souligné l'importance de l'adaptation et des technologies d'adaptation, outre la nécessité d'une action immédiate pour l'atténuation des changements climatiques. Il a déclaré que le résultat du séminaire sera examiné par le GETT et revu par l'OSAST. Il a souhaité voir le séminaire produire des idées pratiques que le GETT pourrait intégrer dans son programme de travail, y compris l'identification des prochaines étapes à suivre dans l'élaboration, le transfert et l'application des technologies.

Janos Pasztor, du Secrétariat de l'UNFCCC, a déclaré que l'adaptation a toujours été une priorité pour les pays en développement. Il a déclaré que le séminaire représente une première, qu'un groupe entreprenne un travail de fond sur l'adaptation. Pasztor a déclaré que le GETT assurerait le suivi de la réunion en produisant des papiers techniques et des données pratiques, et en procédant à une sélection des principales idées et à leur transformation en recommandations concrètes pour l'OSAST et la CdP.

Orville London, Secrétaire général de l'Assemblée de Tobago, a reconnu l'importance critique du séminaire pour l'aide des décideurs politiques à renforcer le développement durable. Mettant en exergue la vulnérabilité de Trinidad et Tobago aux crues et aux ouragans, il a souligné que son pays et sa région ont finalement conclu que des mesures doivent être prises pour l'atténuation des changements climatiques et pour l'adaptation aux catastrophes. Il a souligné la nécessité d'améliorer les synergies entre les ressources financières et l'expertise technique en vue de faire face aux changements climatiques. Il a encouragé les participants à parvenir à des recommandations pour les processus décisionnels concernant en particulier les crues, les ressources en eau et les activités agricoles, et a déclaré que la réussite de ce séminaire dépendra de la mise en place des voies et moyens de diffuser ses résultats entre autant de décideurs que possible.

Penelope Beckles, Ministre des Services Publics et de l'Environnement de Trinidad et Tobago, a souligné que les petits Etats insulaires en développement (PEID) sont déjà en train de souffrir des effets négatifs des changements climatiques en raison de leurs situations géographiques, du manque de ressources techniques et financières, et de la vulnérabilité de leur biodiversité aux changements climatiques. Elle a fait part de son espoir de voir les expériences échangées au cours du séminaire préparer davantage les participants à l'affrontement des catastrophes et à l'adaptation aux changements climatiques. Beckles a déclaré que des changements climatiques posant de sérieux défis à la réalisation des objectifs du développement durable sont détectés à Tobago, tels que: des modifications dans la durée des saisons; l'érosion des terres agricoles; et des changements dans la disponibilité de l'eau. Mettant l'accent sur la nécessité d'accroître la recherche autour des technologies d'adaptation, Beckles a souligné l'importance de la promotion du transfert des technologies dans le processus de l'UNFCCC. Elle a accueilli avec satisfaction les activités menées sur le terrain qui transfèrent des technologies aux pays en développement. Beckles a reconnu l'importance des partenariats pour la promotion du développement durable dans les PEID, et a mis en relief certaines activités menées par son pays pour l'atténuation des rejets de gaz à effet de serre, notamment: l'accroissement du couvert forestier; l'utilisation de



carburants alternatifs et de nouvelles technologies à moindre rejet de gaz à effet de serre; et le passage aux technologies de production propres et aux pratiques d'efficacité énergétique.

### TRAVAUX DE MISE EN PLACE

Après l'ouverture du séminaire, mardi matin, les participants ont entendu des exposés et ont débattu des attentes par rapport au séminaire. La session était présidée par Kishan Kumarsingh.

**CONTEXTE GENERAL:** Wanna Tanunchaiwatana, du Secrétariat de l'UNFCCC, a présenté le contexte général du séminaire. Elle a précisé que l'adaptation est une activité intersectorielle dans le cadre de l'UNFCCC, et qu'elle est en train d'être traitée par l'Organe Subsidaire de Mise en Application (SBI) ainsi que par l'OSAST. Elle a indiqué que la CdP 10 a demandé à l'OSAST d'élaborer un programme de travail quinquennal structuré axé sur les aspects scientifiques et techniques et socioéconomiques des effets des, et de la vulnérabilité et de l'adaptation aux, changements climatiques (appelé PTA). Elle a demandé aux délégués de se pencher sur les questions suivantes: quelles mesures pratiques futures permettraient de promouvoir la mise au point et le transfert des TER destinées à l'adaptation aux changements climatiques; quelles contributions possibles ce séminaire pourrait apporter à l'élaboration du PTA; comment le PTA pourrait soutenir le travail du GETT; et quel devrait être le principal message du séminaire à l'OSAST.

Florin Vladu, du Secrétariat de l'UNFCCC, a donné un aperçu sur les technologies d'adaptation aux changements climatiques dans le processus de l'UNFCCC. Il a indiqué que définir les technologies d'adaptation dans le contexte des changements climatiques, est difficile, et a suggéré qu'une définition fonctionnelle pourrait être "application de technologies en vue de réduire la vulnérabilité ou d'améliorer la résistance du système naturel ou humain aux effets des changements climatiques." Vladu a souligné que les approches technologiques en matière d'adaptation englobent à la fois des technologies "dures" telles que les biens capitaux et les matériels, et des technologies "douces" telles que les connaissances ayant trait aux méthodes et techniques, qui permettent aux technologies "dures" d'être appliquées. Soulignant que les avantages pourraient être trop éloignés dans le futur et les incertitudes locales trop nombreuses, pour justifier que de grands investissements soient effectués uniquement pour les changements climatiques, il a suggéré que les investissements devraient commencer par les besoins immédiats qui sont plus justifiés par la considération des changements climatiques.

Richard Klein, de l'Institut de Potsdam pour la Recherche sur l'Impact des Changements Climatiques, Allemagne, et consultant auprès de l'UNFCCC, a présenté le document d'information générale du séminaire, consacré aux applications des TER nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques. Il a précisé que le document donne un aperçu sur les concepts, les défis posés, les expériences vécues et les leçons apprises dans l'élaboration, le transfert et l'application des TER d'adaptation. Il a mis en exergue certaines questions décrites dans le projet de document, y compris: les concepts et définitions ayant trait à l'adaptation aux changements climatiques; les implications de la mise au point et transfert des technologies; et les questions de politique. Klein a signalé que les mesures d'adaptation englobent: l'accroissement de la solidité des plans infrastructurels et des investissements à long terme; l'accroissement de la souplesse des systèmes gérés vulnérables; l'amélioration de l'adaptabilité des systèmes naturels vulnérables; l'inversion des évolutions qui augmente la vulnérabilité; et l'amélioration de la conscientisation et de la préparation sociétales. Klein a souligné l'importance de l'adaptation, précisant: que les changements climatiques ne peuvent pas être totalement évités; que l'adaptation anticipative (ajustements préalables à la manifestation des effets, sur la base des attentes relativement aux changements) est plus efficace et moins onéreuse que des mesures d'urgence; que les changements climatiques peuvent être plus rapides et plus prononcés que suggéré actuellement; et que des

avantages immédiats peuvent être tirés d'une meilleure adaptation à la variabilité climatique et aux événements extrêmes. Il a souligné que les processus d'adaptation devraient englober: la conscientisation; la conception de la planification, les critères politiques des objectifs de développement; les activités de mise en application; et le suivi des résultats. Klein a mis en relief quelques-uns des facteurs qui déterminent la capacité adaptative des systèmes humains, notamment, le niveau de richesse économique, l'accès aux technologies, l'information, les connaissances et les aptitudes, et l'existence d'institutions, d'infrastructures et de capital social.

**ATTENTES DU SEMINAIRE:** Plusieurs participants ont présenté leurs observations et contributions concernant les attentes séminaire. Le Canada a souligné l'importance des évolutions institutionnelles pour la réussite de la mise en œuvre des technologies d'adaptation. La représentante a souhaité voir se tenir un large débat sur les technologies et les mesures d'adaptation, les effets que les modifications technologiques pourraient exercer sur les communautés, et les applications réussies des technologies d'adaptation. Le délégué de la Barbade a déclaré attendre des participants de discuter de l'importance des ressources financières pour le transfert des technologies d'adaptation et des voies et moyens de renforcer les institutions et de promouvoir la coopération entre les pays en développement. Le Ghana a déclaré que ses attentes sont axées sur l'identification des technologies qui peuvent promouvoir les activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Le Japon a encouragé la tenue d'un débat sur l'amélioration de l'EBT, de l'échange et de la diffusion des données concernant les technologies disponibles pour les mesures d'adaptation, et l'intégration des politiques d'adaptation et de développement durable aux échelons nationaux. Signalant que, s'agissant de l'adaptation aux changements climatiques, son pays se trouve confronté à de nombreux défis, le délégué de la Chine a mis l'accent sur la nécessité de coordonner la conception et l'application des mesures visant à promouvoir le transfert des technologies, qui pourraient englober, la définition des concepts, la conscientisation relativement aux données, l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et des modèles, le renforcement des capacités humaines, et l'identification des priorités de l'adaptation.

**Débat:** Plusieurs pays en développement ont souligné la nécessité: d'une focalisation sur les moyens nécessaires au transfert des technologies des pays industrialisés vers les pays en développement; de la fourniture d'exemples concrets de transfert de technologies d'adaptation; de la promotion de la participation des Parties prenantes; et de la définition des besoins en matière de technologies d'adaptation dans les évaluations nationales. Plusieurs pays industrialisés ont souligné l'importance: de la détermination des prochaines mesures pratiques à prendre pour promouvoir le transfert des technologies; de l'analyse des moyens nécessaires à la diffusion des données utiles disponibles concernant les technologies, aux pays ayant besoin de technologies; de l'exploration des synergies entre les technologies d'adaptation et d'atténuation; et, de l'amélioration des capacités des pays qui ont besoin de technologies.

Un participant a souligné la nécessité d'établir des voies et moyens de communiquer la mise en application des mesures d'adaptation et de prévention des risques aux compagnies d'assurance en vue de voir ces actions reflétées dans les primes et conditions d'assurance. Un participant a fait part de ses réserves concernant les manières d'assimiler et d'appliquer les savoirs autochtones relatifs aux mesures d'adaptation.

### TECHNOLOGIES ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLES POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les participants ont entendu des exposés sur les besoins en matière de technologies, mardi après-midi, et sur la détermination et l'évaluation des technologies, mercredi matin. La session était présidée par Kishan Kumarsingh.



## METHODOLOGIES POUR L'EVALUATION DES

**BESOINS TECHNIQUES:** Yamil Bonduki, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a présenté le manuel du PNUD pour la conduite de l'EBT et les résultats préliminaires de l'analyse des rapports concernant les EBT, effectuée par le PNUD. Il a déclaré que le manuel de l'EBT fournit le cadre nécessaire à la conduite d'EBT dans les domaines des changements climatiques et du développement. Il a fait remarquer que si l'EBT ayant trait à l'atténuation est assez simple, celle ayant trait à l'adaptation est plus complexe et plus stimulante. Il a identifié plusieurs aspects à prendre en considération dans l'identification des besoins en matière de technologies d'adaptation, notamment:

- accent placé sur les secteurs et les régions les plus vulnérables;
- large implication des parties prenantes;
- liens avec d'autres priorités nationales;
- identification des techniques dures et des techniques douces;
- étendue des vulnérabilités ou des risques spécifiques aux secteurs;
- capacités adaptatives des secteurs et des populations vulnérables;
- risques de mise en œuvre d'options mal adaptées; et
- potentiel des techniques douces pour renforcer la capacité de résistance.

Il a présenté une étude préliminaire de 14 rapports d'EBT. Signalant qu'en matière d'EBT, la plupart des pays ont adopté une approche sectorielle, il a décrit les critères régissant le classement prioritaire des options et la part d'options d'adaptation et d'options d'atténuation par secteur. Il a indiqué que les enseignements tirés du processus englobent le fait: que le développement est la plus grande priorité des pays; que le renforcement des capacités et l'implication des gouvernements et des parties prenantes sont importants; que les thèmes intersectoriels devraient être traités, y compris les liens entre les priorités en matière d'atténuation et d'adaptation; et, que le coût est l'une des plus grandes barrières entravant le transfert des technologies.

Mahendra Kumar, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), a présenté les expériences et les leçons apprises de l'EBT conduite par le PNUE. Il a présenté les besoins en matière de technologies d'adaptation et d'atténuation, examinés par secteur, en soulignant que pour certains secteurs (par exemple, celui de l'énergie), quasiment tous les pays ont considéré à la fois l'adaptation et l'atténuation, alors que pour d'autres secteurs (par exemple, celui des littoraux), les pays n'ont considéré que l'adaptation. Il a donné un aperçu sur les technologies nécessaires, sur les critères devant régir la sélection des technologies et sur les barrières posées à l'adaptation, identifiée par l'EBT menée pour les divers secteurs: les littoraux, l'énergie, les forêts et l'utilisation des sols, l'industrie, le transport, la gestion des déchets, et les ressources en eau. Il a indiqué que plusieurs pays ont identifié plutôt des outils, tels que les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et les jauges des marées, que des technologies, et a souligné la nécessité de définir de manière plus claire, les technologies d'adaptation. Il a souligné la nécessité d'accroître les capacités, en particulier, dans le domaine des sciences et technologies, et de renforcer les liens avec la politique.

Le Président Kumarsingh a décrit le projet de cadre de l'EBT modifiée, qui englobe la nécessité pour les pays:

- d'identifier et d'accorder une priorité aux secteurs vulnérables;
- d'identifier les caractéristiques spécifiques des secteurs bénéficiaires prioritaires;
- de collationner une liste des mesures de réactivité ou d'adaptation qui peuvent être mises en œuvre pour le traitement de questions spécifiques à la vulnérabilité;
- d'élaborer une liste des options pratiques bénéficiant d'une priorité;
- d'identifier les technologies qui peuvent aider au traitement des options pratiques;

- d'identifier des technologies applicables et les besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires à l'utilisation de ces technologies; et
- de collationner un rapport.

Il a souligné que la méthodologie de l'EBT, à utiliser dans l'étude d'impact environnemental, devrait: examiner les raisons justifiant la technologie proposée; décrire les technologies choisies; mener une étude sur les alternatives aux technologies choisies; examiner la longévité des technologies; et promouvoir la participation des parties prenantes.

Elmer Holt, de la Climate Technology Initiative (CTI), a mis en exergue les expériences vécues par la CTI dans le soutien de l'élaboration de l'EBT. Il a précisé que la CTI vise à stimuler une mise au point rapide des technologies applicables au climat et à soutenir les activités du GETT. Il a souligné que l'EBT n'est pas un "exercice théorique" et a besoin d'être mise en application. Holt a signalé que la Bourse d'Echange et d'Information de l'UNFCCC sur le Transfert des technologies (TT:Clear) montre certains résultats de l'EBT et offre une opportunité à d'éventuels "appariements" entre les intérêts des pays en matière de transfert des technologies. Holt a déclaré que les lignes directrices régissant les méthodologies disponibles pour l'EBT, ont besoin d'être réexaminées, et que la mise en œuvre de l'EBT doit être relevée.

**Débat:** Dans le débat qui a suivi, les participants ont soulevé un certain nombre de questions portant, notamment, sur: la base volontaire de la soumission de l'EBT au Secrétariat; l'importance des politiques nationales de développement pour l'information de l'élaboration de l'EBT; les synergies entre les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) des Pays les Moins Avancés (PMA) et l'EBT, pour l'application des mesures pour la lutte contre les changements climatiques; et, les limitations de l'EBT quant aux voies et moyens nécessaires à l'identification des technologies qui peuvent être ajustées aux circonstances nationales.

**BESOINS EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES:** Florin Vladu a présenté les besoins en matière de technologies d'adaptation, tels qu'exprimés dans l'EBT, dans les communications nationales et autres rapports nationaux, résumant les résultats tirés des troisièmes communications nationales des Parties visées à l'Annexe I. Il a cité des exemples d'initiatives lancées dans les secteurs des ressources en eau, de la foresterie, de l'agriculture, de la santé humaine, des pêcheries et de l'infrastructure et des services, ainsi que de projets menés avec une aide bilatérale. Il a cité des exemples de projets bilatéraux focalisés sur l'évaluation de la vulnérabilité, la préparation aux catastrophes et la gestion des risques, la gestion intégrée des eaux, la prévention de la désertification et le soutien des réseaux météorologiques. S'agissant des communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I, il a précisé que les principaux secteurs vulnérables identifiés y sont: l'agriculture et la sécurité alimentaire; les ressources en eau; les littoraux et les écosystèmes marins; les écosystèmes terrestres et les forêts; et la santé humaine.

Virginia Sena, Ministre Uruguayenne de l'Habitat, des Aménagements Territoriaux et de l'Environnement, a décrit l'identification des mesures d'adaptation et des technologies qui s'y rapportent, dans la deuxième communication nationale de l'Uruguay. Sena a précisé que l'Uruguay a élaboré un programme de mesures générales d'atténuation et d'adaptation, ayant pour principal objectif, de déterminer les mesures nécessaires à la réduction des gaz à effet de serre et de faciliter l'adaptation. Elle a souligné que le programme englobe une étude de vulnérabilité et un résumé des mesures d'adaptation identifiées pour l'agriculture, la biodiversité, les ressources côtières, les ressources en eau, les ressources de pêche, et la santé humaine. Sena a souligné que le programme englobe également des mesures intersectorielles axées sur: le renforcement institutionnel relativement aux questions des changements climatiques; l'élaboration d'un programme consacré à la diffusion des données relatives aux changements climatiques, à la conscientisation et sensibilisation du public; l'amélioration des



capacités nécessaires à la mise au point et au transfert des technologies écologiquement rationnelles; et la promotion de la recherche et de l'observation systématique.

Rasack Nayamuth, de l'Industrie Sucrière de Maurice, a présenté des résumés des études de vulnérabilité et d'adaptation pour l'agriculture, les ressources en eau, les littoraux, les forêts et autres occupations des sols, la santé et les pêches, dans son pays. Nayamuth a souligné que l'agriculture, en particulier, la canne à sucre, ainsi que les ressources en eau, ont été identifiées comme étant des secteurs hautement vulnérables. Résumant le processus et les méthodologies utilisées dans l'élaboration de l'BT de Maurice, il a précisé que les difficultés rencontrées englobaient: des capacités inadéquates, une réactivité limitée de la part des parties prenantes, et le besoin de ressources.

Yamil Bonduki a décrit le Cadre du PNUD pour les Politiques d'Adaptation (CPA), et a déclaré que le CPA est une approche structurée souple qui menace les technologies d'adaptation en tant qu'ensembles cohérents de réponses "douces" et "dures." Il a mis en exergue le plan du projet du CPA, qui implique: l'évaluation de la vulnérabilité actuelle; la caractérisation des risques climatiques futurs; l'élaboration de stratégies d'adaptation; et la poursuite du processus d'adaptation. Bonduki a déclaré que le mécanisme d'apprentissage en matière d'adaptation (MAA) vise à optimiser l'apprentissage global et la contribution dans l'intégration des stratégies d'adaptation dans la planification du développement. Il a souligné que la stratégie des PNUD/Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) en matière d'adaptation comprend quatre phases, à savoir, l'amélioration et la diffusion des méthodologies, les évaluations régionales, les évaluations nationales et la mise en application.

**Débat:** les participants ont abordé les questions suivantes:

- la limitation des options disponibles en matière de technologies;
- les défis posés à la mise en œuvre de l'EBT;
- les voies et moyens nécessaires à l'identification et à l'octroi d'une priorité aux technologies relevant du cadre des changements climatiques;
- l'utilisation du CPA pour la sélection des projets d'adaptation à l'échelon des pays; et
- les voies et moyens d'accéder aux guichets de financement disponibles au sein du FEM pour les projets relevant de la Convention.

Un participant a souligné la nécessité d'entamer l'élaboration de politiques de développement nationales avant de mener l'EBT. Un autre participant a demandé si le MAA englobait les questions ayant trait à la prévention des catastrophes, et Bonduki a répondu par la positive.

#### **IDENTIFICATION ET EVALUATION DES TECHNOLOGIES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Le Vice-président du GETT, Bernard Mazijn (Belgique) a présidé la session, mercredi matin.

Anthony Nyong, de l'Université de Jos, Nigeria, a présenté les résultats d'un projet anti-vulnérabilité conduit dans le sahel ouest africain. Il a déclaré que les principales vulnérabilités de la population vivant dans cette région, sont liées soit à des problèmes d'eau, soit à des problèmes agricoles. Soulignant que la variabilité climatique, plutôt que les changements climatiques, est une préoccupation régionale omniprésente, il a affirmé que faire face à la variabilité actuelle permettrait d'accomplir des pas importants vers l'adaptation aux changements climatiques. Au sujet de l'adaptation, il a fait remarquer que les ménages sont, depuis plusieurs années, en train d'appliquer différentes technologies d'adaptation, et que de nombreuses décisions concernant l'adaptation sont prises à l'échelon des communautés, à travers les associations d'agriculteurs. Utilisant des indicateurs de réussite identifiés par les partici-

pants, il a signalé que la technologie de collecte des eaux est l'une des technologies les plus prisées. Nyong a conclu que le savoir local est une ressource sous-utilisée dans le domaine de l'adaptation, et que les efforts fournis dans le domaine du développement devraient être appliqués dans la compréhension des, et la sensibilité aux, communautés locales.

Richard Klein a parlé des technologies d'adaptation aux changements climatiques dans les littoraux. Il a souligné que les littoraux comptent parmi les environnements subissant les plus fortes pressions et qui, néanmoins, offrent d'importantes opportunités de développement économique. Il a fait observer que les effets de premier ordre des changements climatiques sur les littoraux, englobent: l'élévation du niveau des mers; l'augmentation de la température des eaux marines; l'accroissement de l'intensité des précipitation; les changements survenus dans le régime des vagues, dans la fréquence des tempêtes et dans les écoulements fluviaux; et, une productivité accrue des écosystèmes due à l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Focalisant sur l'élévation du niveau des mers, Klein a précisé que le nombre des effets déterminés dans les études de vulnérabilité est très limité. Il a fait observer que même des mesures d'atténuation rigoureuses n'auraient que des effets limités sur le nombre d'êtres humains menacés par les risques de crues, en raison des retards accusés dans les systèmes atmosphérique et océanique. Klein a mis en exergue l'existence de plusieurs outils et stratégies d'information, de planification et d'exécution, et a déclaré qu'il est besoin d'une concertation et d'une coordination avec les parties prenantes dans la gestion des littoraux.

Francis Agyemang-Yeboah, de l'Ecole des Sciences Médicales, au Ghana, a noté que la répartition et l'abondance des organismes vecteurs et hôtes intermédiaires de maladies, sont affectées par les changements survenus à la fois dans les facteurs physiques et biologiques des écosystèmes. Il a présenté une étude de cas menée au Ghana, combinant la température de l'air ambiant et les projections en matière d'humidité, avec la répartition des maladies. Il a conclu que les périodes aiguës de cas de méningites, de diarrhées et de paludisme coïncident avec les périodes des maxima de température de l'air ambiant. Agyemang-Yeboah a indiqué que les effets socioéconomiques de ces maladies englobent une réduction des revenus des personnes touchées en raison de l'érosion de la productivité. Il a suggéré quelques stratégies d'adaptation sanitaire et a identifié des technologies pour la prévention et la cure des maladies. Au sujet du paludisme, Agyemang-Yeboah a suggéré la mise au point de vaccins, les préparations à base de plantes, d'insecticides, moustiquaires imprégnées et de traitements associés. Au sujet de la méningite cérébrospinale, il a suggéré de modifier la conception des logements, de mener des campagnes de vaccination précoce, de s'équiper de cliniques mobiles et de mettre en place une éducation sanitaire. Au sujet du choléra, il a suggéré de recourir à des forages simples pour le captage des eaux, d'employer les systèmes fonctionnant au charbon pour le filtrage de l'eau destinée à l'usage domestique, et d'établir des lieux pour le diagnostic des maladies et les soins médicaux. Pour faire face aux changements climatiques et aux problèmes sanitaires, Agyemang-Yeboah a souligné la nécessité de l'adaptation socioéconomique, d'initiatives de renforcement des capacités, de politiques sanitaires coordonnées, de l'évaluation et du suivi, d'institutions solides, de technologies présentant un rapport coût/efficacité satisfaisant, et de ressources financières.

Ian Burton, Consultant Indépendant, Canada, a souligné l'importance de la motivation des gens à répandre les technologies d'adaptation, en particulier, celles ayant trait aux événements extrêmes. Il a précisé que s'agissant de l'infrastructure et des exigences en matière d'adaptation, les développeurs ont apparemment une préférence pour les endroits exposés ou dangereux, pouvant offrir des avantages économiques particuliers. Pour faire



face aux événements climatiques extrêmes, Burton a suggéré: une révision des codes et des normes de construction civile, en tenant compte des extrêmes climatiques; l'amélioration de la prise de conscience des parties prenantes, des effets des changements climatiques; la fourniture de conseils quant aux manières d'intégrer les changements climatiques dans les processus décisionnels des parties prenantes; l'élaboration de produits d'assurance à travers l'industrie des assurances privées; et la baisse des primes d'assurance pour les domaines dans lesquels des mesures d'adaptation ont été appliquées.

Abhayasingha Bandara, du Département Sri Lankais de la Météorologie, a abordé la question de l'adaptation aux risques accrus des orages posée aux familles à faibles revenus. Mettant en relief une variété de risques que les éclairs posent aux vies humaines et aux constructions en béton, il a affirmé que la fourniture d'installations "bornes de terre" est nécessaire pour l'évitement des accidents et des dommages. Bandara a souligné que dans son pays la pratique de construction de logements avec des toits en aluminium sur les sommets des montagnes et non équipés de bornes de terre, attire les éclairs, causant des pertes de vies humaines et des dommages aux propriétés. Il a suggéré qu'au cours de la construction, des mesures de prévention, telles que les technologies anti-éclairs à coût modéré, devraient être prises en considération.

**Débat:** Au sujet des ressources en eau et de l'agriculture en Afrique de l'Ouest, un participant a demandé si les technologies étudiées étaient adoptées ou introduites de manière autonome. Nyong a répondu que plusieurs technologies ont été introduites et que la plupart sont des technologies de gestion des ressources naturelles introduites après la sécheresse de 1972. En réponse à une question posée sur le rôle des politiques, Nyong a clarifié qu'il avait procédé à une étude d'impact des politiques d'adaptation à la fois nationales et étatiques de la région.

Au sujet des littoraux, un participant a souligné que les événements climatiques sévères, tels que les tempêtes tropicales y posent un problème de taille.

Au sujet du rapport entre changements climatiques et santé humaine, un participant a souligné l'existence de liens entre les systèmes de stockage des eaux et les maladies. Un autre a suggéré de procéder à l'analyse des connections qui existent entre la malnutrition et la virulence des maladies dans l'étude de cas du Ghana. Agyemang-Yeboah a déclaré qu'il est besoin de réponses adaptées à la malnutrition liée aux changements climatiques, comme celle causée par la sécheresse et l'érosion des terres agricoles. Un participant a souligné la nécessité pour la technologie d'identifier et de prévenir la virulence des maladies à un stade précoce, et Agyemang-Yeboah s'est dit d'avis que ces technologies seraient utiles.

Répondant à la question de savoir si l'évolution climatique constituait un facteur de risque quantifiable, Burton a clarifié que bien qu'elle ne soit pas quantifiable de manière précise, elle pourrait être prise en compte dans les processus décisionnels utilisant des jugements d'experts. Un participant a souligné que les partenariats stratégiques avec des organisations professionnelles pourraient être utiles, et un autre a indiqué que la focalisation sur les pertes matérielles ignore les pertes plus importantes en vies humaines, dans les pays en développement. Burton s'est déclaré du même avis, précisant toutefois que les pertes humaines liées aux catastrophes sont en baisse en résultat de l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et d'évacuation. Au sujet de l'assurance, un participant a soulevé la question de la réassurance, et Burton a expliqué que les compagnies de réassurance sont actuellement penchées sur la question des pertes catastrophiques. Un autre participant a souligné la nécessité de l'implication du secteur public, en particulier dans les domaines à risques extrêmement élevés. Un participant a déclaré que les parties assurées devraient être partenaires dans la

prévention des risques. Pasztor a fait remarquer que deux séminaires consacrés au thème de l'assurance ont été tenus dans le cadre de la Convention.

**ACTIVITES EN COURS ET SYNERGIES POSSIBLES**  
**FINANCEMENT DU TRANSFERT DES TECHNOLOGIES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES:** Mercredi matin, les délégués ont entendu des exposés et ont débattu des opportunités offertes pour le financement du transfert des technologies d'adaptation. Abdullatif Salem Benrageb présidait cette session.

Daniele Violetti, du Secrétariat de l'UNFCCC, a donné un aperçu sur les évolutions survenues dans les flux financiers et sur les travaux en cours sur les financements innovants destinés à la mise au point et le transfert de technologie. Au sujet des financements destinés à la lutte contre les changements climatiques, il a souligné que des fonds sont disponibles à partir: des activités bilatérales des Parties; d'activités multilatérales telles que le FEM, la Banque Mondiale ou banques régionales; le Fonds Spécial Changements climatiques (FSCC); le Fonds pour les PMA (FPMA); les flux financiers engendrés par les projets de Mise en Œuvre Concertée/Mécanisme pour un Développement Propre; et les investissements du secteur privé. Il a recensé les flux financiers extérieurs à la Convention, mettant en relief le rôle accru du secteur privé dans la fourniture des financements. Violetti a fait remarquer qu'un atelier consacré au thème des financements innovants, a été tenu à Montréal, du 25 au 27 septembre 2004, et a présenté un résumé de ses conclusions dans les domaines de l'EBT, des kits outils et des manuels, de la formation et du renforcement des capacités, des environnements favorables, de la gestion des risques, du dialogue, du rôle du financement, et de l'adaptation. Il a indiqué qu'un atelier consacré au suivi sera organisé en octobre 2005.

Bonizella Biagini, du FEM, a présenté les prévisions financières destinées aux technologies d'adaptation relevant de la Convention. Elle a décrit le rôle du FEM dans la fourniture des financements, et a donné un aperçu sur les fonds disponibles pour les activités d'adaptation. Au sujet des activités de mise en application, elle a indiqué que quatre programmes sont disponibles: le Fonds Fiduciaire pour la Priorité Stratégique de l'Adaptation (PSA); le FPMA; le FSCC; et le Fonds pour l'Adaptation relevant du Protocole de Kyoto. Soulignant que les projets financés par le PSA sont conçus pour "montrer comment la planification et l'évaluation de l'adaptation peuvent être traduites de manière pratique en projets qui fourniront des avantages réels," elle a présenté un résumé des projets PSA en cours au Kiribati, en Colombie, aux Caraïbes et en Afrique. Elle a clarifié que le fonds PSA finance les coûts marginaux des projets qui englobent des avantages mondiaux, et que le FPMA et le FSCC financent les coûts supplémentaires des mesures d'adaptation qui ne sont pas requises de comprendre des avantages mondiaux. Alors que le FPMA finance les projets répondant aux besoins urgents et immédiats des PMA, tels qu'identifiés dans les PANA, le FSCC finance les projets axés sur les domaines d'intervention prioritaires pourvus d'une approche et d'une stratégie à plus long terme. Elle a souligné que le premier domaine prioritaire du FSCC, est l'adaptation, et que son second domaine prioritaire est le transfert des technologies.

**Débat:** Dans le débat qui a suivi, les participants ont traité la question des opportunités offertes pour le financement du transfert des technologies d'adaptation. Un participant a demandé pourquoi un financement innovant est nécessaire, et quels types d'initiatives de renforcement des capacités sont utiles pour le financement. Violetti a répondu que le Secrétariat est en train de chercher à la fois des opportunités de financements à la fois innovants et conventionnels, et que des activités de renforcement des capacités sont nécessaires pour que les Parties puissent comprendre les fonctions des financements et les manières de les appliquer. Un participant a souligné la nécessité de ressources financières pouvant être utilisées



pour les technologies privées. Plusieurs participants ont souhaité avoir des précisions sur la manière dont le FEM définit et mesure "les avantages mondiaux." Biagini a répondu qu'une définition complète de "avantages mondiaux" est disponible sur le site web du FEM, et a souligné l'importance de ces critères pour l'imputabilité du FEM. Un autre participant a souligné la nécessité de financer des initiatives consacrées au renforcement des capacités, aux partenariats et aux échanges d'informations.

**LEÇONS APPRISSES ET SYNERGIES POSSIBLES AVEC LES ACTIVITES EN COURS:** Markus Lehmann, de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), a résumé les objectifs de la CDB: conserver la biodiversité; utiliser de manière durable ses composantes; et partager de manière juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Il a souligné que les Parties à la CDB sont appelées à fournir et à faciliter l'accès aux, et le transfert des technologies qui sont pertinentes aux objectifs de la CDB. Lehmann a souligné que, dans le cadre de la CDB, l'accès aux ressources génétiques peut être accordé en échange d'un accès aux, et d'un transfert de, technologies utilisant ces ressources génétiques. Il a souligné que le transfert des technologies, dans le cadre de la CDB, englobe des technologies protégées par des droits de propriété intellectuelle et doit être mis en œuvre de manière conforme au droit international. Il a indiqué que le programme de travail de la CDB comprend des éléments ayant trait aux évaluations des technologies, aux systèmes d'information, aux environnements favorables et au renforcement des capacités. Lehmann a noté que les ensembles de technologies destinées à la fois à la biodiversité et aux changements climatiques, sont difficiles à définir, et a déclaré qu'il existe des opportunités pour l'échange d'expériences et des bonnes pratiques et la coopération en vue de réduire au minimum les compromis.

Ian Noble, de la Banque Mondiale, a déclaré que la Banque Mondiale est préoccupée par les changements climatiques en raison du fait que ce sont les pauvres qui auront à faire face aux défis les plus importants qui en découlent. Il a souligné que deux milliards d'êtres humains vivant dans les pays en développement ont été touchés par les catastrophes liées au climat, dans les années 1990, et que 2% des fonds de la Banque Mondiale sont réorientés aux secours liés aux situations de catastrophe. Noble a précisé que la question des changements climatiques constitue un facteur très mineur dans les processus décisionnels de la Banque concernant le développement, mais qu'elle est en train de devenir plus pertinente à la planification des projets, et que la variabilité climatique est déjà une entrave majeure au développement. Noble a indiqué que les fonds destinés à l'atténuation et à l'adaptation dans le cadre de la convention des changements climatiques sont limités et qu'ils doivent être utilisés de manière efficace. Il a présenté un outil de dépistage en cours d'élaboration par la Banque Mondiale, qui permet à tout un chacun de visualiser les modèles et de découvrir si tel ou tel projet particulier aura besoin de prendre en ligne de compte les facteurs ayant trait aux changements climatiques.

Taka Hiraishi, du Groupe d'Experts Consultatif de l'UNFCCC sur les communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I (GEC), a donné un aperçu sur les travaux du GEC consacrés aux questions de vulnérabilité et d'adaptation. Il a résumé des extraits des communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I portant sur les thèmes de la vulnérabilité et de l'adaptation. Il a également mis en relief les résultats et les recommandations de l'atelier de formation sur le tas, tenu à Maputo, au Mozambique, du 18 au 22 avril 2005. Hiraishi a déclaré que 40 heures de formation ont été dispensées à 55 participants, durant lesquelles des logiciels et des outils de modélisation des études de vulnérabilité et d'adaptation ont été utilisés.

**Débat:** Un participant a signalé des incohérences entre le transfert des technologies dans le cadre de la CDB et dans celui de l'Accord sur les Aspects Commerciaux des Droits de Propriété Intellectuelle (TRIPS). Lehmann a clarifié que le lien entre les

dispositions de la CDB et celles de l'Accord TRIPS sont sujettes à controverse et qu'aucun consensus n'a été réalisé dans les rangs des Parties. Il a noté en outre que les Parties sont encouragées à coopérer sur ces sujets. Un participant a souligné la nécessité de prendre en considération les zones de conflits, dans la protection de la biodiversité. Répondant à une question concernant la mise en application des plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité, élaborés pour la CDB, Lehmann a indiqué que l'application dépendra de l'accès de chacun des pays au financement.

Plusieurs participants ont posé la question de savoir s'il y a obligation de prendre en compte les questions des changements climatiques dans l'élaboration des projets pour la Banque Mondiale. Noble a répondu par la négative. Nombre de participants ont souhaité avoir des éclaircissements quant à l'accès à l'outil de dépistage de la Banque Mondiale. Noble a précisé que le modèle sera sur le site web de la Banque Mondiale lorsqu'il sera complet, et a offert une version prototype aux participants souhaitant l'essayer.

### **TECHNOLOGIES ENDOGENES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Mercredi après-midi, les participants ont entendu des exposés sur les technologies endogènes d'adaptation aux changements climatiques. La session était présidée par William Agyemang-Bonsu (Ghana).

Mozaharul Alam, du Centre Bangladais d'Etudes Avancées, a donné un aperçu sur les technologies endogènes d'adaptation aux changements climatiques disponibles au Bangladesh. Précisant qu'au Bangladesh les risques posés englobent les crues, les marées de tempêtes, les sécheresses et la salinité croissante, il a cité des exemples de technologies disponibles au Bangladesh pour la prévention des risques. Au sujet des crues et des marées de tempêtes, il a parlé des mesures structurelles, telles que la mise en place de centres multidisciplinaires de suivi des cyclones, et des mesures non structurelles, telles que le stockage souterrain de denrées alimentaires et de semences. Au sujet des terres humides, il a mentionné une technique agricole flottante, appelée *baira*, pratiquée traditionnellement dans les départements du sud du pays, mais introduites récemment dans d'autres zones humides, par le biais des projets d'environnement et de développement. Il a énuméré les stratégies utilisées pour faire face aux phénomènes, telles que la polyculture, la collecte des eaux de pluie, la migration et le reboisement. Il a indiqué que la principale leçon apprise est que la technologie endogène d'adaptation est spécifique au contexte, et que les défis à relever englobent la nécessité de comprendre les communautés et les écosystèmes, et la fonctionnalité de ces technologies dans le cadre des pressions additionnelles exercées par les changements climatiques.

Le Président du Groupe d'Experts sur les PMA, Paul Desanker (Malawi), a parlé des technologies d'adaptation retenues dans le cadre du PANA. Il a donné un aperçu sur le processus du PANA, et a fourni des exemples de besoins en matière d'adaptation, identifiés par les PANA, et sur les technologies applicables associées, notamment l'amélioration des récoltes à travers l'irrigation et les changements de cultures ou de types d'arbres. Il a souligné que parmi les résultats émergeant des PANA il y a lieu de citer: les systèmes d'alerte précoce; les prévisions saisonnières; les technologies agricoles; le Système d'Information Géographique et la télédétection; et la modélisation et la planification intégrées. Desanker a mentionné que la contrainte la plus critique est probablement le financement des technologies. Il a indiqué que la mise en place d'une base de données en ligne, regroupant les solutions aux problèmes d'adaptation, est planifiée pour le partage des savoirs locaux et des techniques endogènes d'adaptation.

**Débat:** Dans le débat qui a suivi, un participant a souligné la complexité de la gestion d'une évaluation intégrée qui conjugue de nombreux éléments.



Répondant à une question sur la coopération régionale et le transfert des technologies, Alam a déclaré que pour le moment il n'y a pas de coopération sur cette question. Il a réitéré que les technologies endogènes sont spécifiques au contexte. Un participant a demandé comment introduire avec succès les technologies endogènes dans d'autres pays, et Desanker a souligné que cela dépendra du processus d'apprentissage continu.

### **DISCUSSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES D'ADAPTATION UTILISÉES DANS LE CADRE DE L'UNFCCC**

Jeudi matin, les participants se sont réunis dans deux groupes de travail séparés en vue de faciliter la discussion dans les groupes restreints. Les groupes ont abordé les enseignements tirés du séminaire, les besoins en matière d'information et les processus, et les voies à suivre dans le domaine des technologies d'adaptation, en se focalisant sur cinq questions détaillées fournies par le Secrétariat. Le Groupe de Travail I (GT-I) était présidé par Holt et le Groupe de Travail II (GT-II) par Rawleston Moore (Barbade). Les débats des participants aux groupes de travail ont été rapportés à la plénière et apporteront des contributions au rapport final de l'atelier.

#### **Quels sont les principaux enseignements tirés de ce séminaire? Vos attentes ont-elles été satisfaites?**

Les participants au GT-I ont mentionné de nombreux enseignements tirés du séminaire, notamment: l'importance des synergies et la valeur de l'échange des expériences acquises par les pays; la prise de conscience concernant les outils disponibles pour l'identification des technologies; et le rôle des technologies d'adaptation dans différents secteurs, tels que ceux de l'eau et de la santé. Plusieurs participants ont avancé des idées d'ordre général, telles que:

- la nécessité d'efforts de communication additionnels pour accroître la prise de consciences de la réalité des changements climatiques et des questions d'adaptation;
- l'importance de l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement;
- la nécessité d'efforts focalisés sur l'application des technologies d'adaptation;
- la nécessité de diffuser les résultats de l'EBT et des PANA; et
- l'importance de l'implication du secteur privé.

Un participant a souligné que les expériences vécues par les pays démontrent l'importance de l'approche de la base au sommet, et un autre a ajouté que les approches du sommet à la base peuvent être également utiles. Plusieurs participants ont déclaré qu'une meilleure compréhension de la nature intersectorielle de l'atténuation et de l'adaptation est nécessaire.

Dans le GT-II, de nombreux participants ont déclaré que leurs attentes sont satisfaites. Quelques participants ont mis l'accent sur la limite des actions pouvant être entreprises dans leurs pays, et ont suggéré que le prochain séminaire englobe davantage d'études de cas ayant trait aux technologies d'adaptation. Un participant a souligné que l'identification des technologies disponibles et leur ajustement à l'échelon des pays devraient être considérés avant le transfert des technologies. Les participants ont mis en relief la nécessité: de promouvoir la coopération sud/sud et davantage de débats autour des pratiques et des technologies d'adaptation; de lier les technologies d'adaptation avec les objectifs du développement; et, de tenir davantage de débats sur l'échange des données pratiques, y compris les questions ayant trait à la mauvaise adaptation.

#### **L'accès à l'information concernant les expériences vécues par les pays avec les technologies d'adaptation est-il utile? Si oui, sous quelle forme cette information devrait-elle être présentée, et quel est le support indispensable à l'utilisation de cette information?**

La plupart des participants au GT-I conviennent que l'information concernant les expériences des pays serait utile, mais certains ont posé la question de savoir si un guide était indispensable. Les

participants ont précisé qu'il est nécessaire de s'assurer de l'utilité de l'information, et plusieurs d'entre eux ont fait part de leurs réserves concernant le point de savoir si les pays avaient la capacité d'utiliser cette information. Les participants ont suggéré qu'un atelier additionnel, au profit des PEID, consacré aux technologies ayant trait à la vulnérabilité et à l'adaptation, aiderait beaucoup. Les participants ont également suggéré que l'information ciblant les médias et les politiciens, est importante.

Dans le GT-II, les participants ont considéré l'accès à l'information cruciale pour le transfert des technologies, et ont proposé d'établir une chambre de dialogue, un réseau ou une téléconférence sur le thème de l'adaptation, pour y procéder à des échanges d'information sur les expériences des pays en matière d'adaptation et d'emploi des technologies. Quelques participants ont attiré l'attention sur le fait que l'Internet n'est pas toujours disponible dans ces régions, et ont souligné le besoin d'élaborer de nouvelles manières de promouvoir l'accès aux expériences réussies en matière de transfert des technologies. Un participant a suggéré l'élaboration d'un compendium, à mettre à disposition sous format CD-ROM et sur l'Internet et incluant les données concernant le contexte général, consacré à la mise au point de ces technologies, aux expériences vécues dans leur application et aux bonnes pratiques. Les participants ont suggéré l'adoption de technologies d'adaptation permettant la diffusion de l'information, invitant le secteur privé à procéder à la démonstration de nouvelles technologies aux représentants des pays.

#### **Comment les résultats des évaluations menées sur les technologies d'adaptation pourraient-ils être structurés, de manière à améliorer les chances de ces dernières d'être financées? Quelles mesures pourraient être prises pour aider à la facilitation de l'approvisionnement en technologies d'adaptation?**

Les participants au GT-I ont souligné la nécessité de poursuivre les travaux sur les lignes directrices à suivre et sur le soutien devant être apporté à la structuration des propositions, et ont suggéré qu'un canevas normalisé serait utile. Un participant a indiqué qu'il serait utile d'avoir des orientations sur les manières de faire face aux changements climatiques par opposition à la variabilité climatique, en vue de se conformer à la Convention et au critère régissant le financement. D'autres suggestions avancées par les participants ont englobé la nécessité: de méthodologies pour le mesurage du succès; d'une meilleure coordination entre les agences et les pays, sur les programmes; de l'engagement du secteur privé; et de l'utilisation des résultats de l'EBT et des PANA.

**Quelles synergies dans la Convention et d'autres AEM pourraient être poursuivies pour améliorer le travail sur les technologies d'adaptation?** Dans le GT-II, un participant a parlé de la difficulté que pose la quantification des coûts liés à l'adaptation, et de la nécessité de déterminer ces coûts et de les intégrer dans les plans de développement. Un autre a suggéré la conduite d'une étude du rapport coût/bénéfice de chaque projet mis en place, en vue d'engendrer des données sur les coûts d'opportunité de l'adaptation. Un participant a proposé d'inviter des experts financiers à participer au prochain séminaire en vue d'identifier les prévisions financières. Les participants ont également souligné la nécessité: d'identifier des accords de financements innovants pour la facilitation du transfert des technologies d'adaptation; d'engager l'industrie de l'assurance dans les débats sur l'adaptation; et, d'identifier les acteurs précis du secteur privé, à impliquer.

Les participants au GT-I ont souligné la nécessité de tirer profit des synergies, et ont mentionné en particulier le besoin de coordonner les travaux des groupes d'experts. Les participants ont également mis en relief les possibilités de coordination avec le FEM, la CDB, l'Accord TRIPS et le Fonds Monétaire International. Quelques participants ont souligné l'impératif de coordonner les stratégies pour l'adaptation et pour l'atténuation, mais un participant a fait remarquer que ces deux domaines sont distincts et a souhaité ne pas voir de synergies entre eux.



Les participants au GT-II ont reconnu que la coopération et l'échange d'informations actuels entre les groupes d'experts établis dans le cadre de la Convention s'avèrent très utiles et devraient être poursuivis. Plusieurs participants ont également suggéré d'inviter les représentants d'autres conventions, telles que la Convention sur la Lutte Contre la Désertification et la CDB, à prendre part aux débats sur la question de l'adaptation. Un participant a suggéré de procéder à la détermination des domaines particuliers dans lesquels les synergies peuvent être améliorées.

L'OSAST est en train d'élaborer un programme de travail quinquennal structuré, édifié sur les thèmes suivants: les méthodologies, les données et la modélisation; les études de vulnérabilité; la planification, les mesures et les actions d'adaptation; et l'intégration dans le développement durable. Compte tenu de ces quatre thèmes, quels messages issus de ce séminaire jugez vous assez importants pour être considérés pour insertion dans ce programme de travail sur l'adaptation?

Les participants au GT-I ont souligné que la recherche et développement consacrés aux technologies d'adaptation devraient être mentionnés dans le PTA. Un autre a mis en relief le besoin de synergies entre l'atténuation et l'adaptation. Un autre a indiqué que plutôt une coordination que des synergies, est importante. Certains ont mis en garde que le PTA devrait tirer avantage du travail déjà accompli et ne pas élaborer un processus entièrement parallèle.

Les participants au GT-II ont suggéré: de s'assurer que les efforts visant à traiter les technologies d'adaptation contribuent à la réalisation des objectifs du développement durable; de promouvoir les initiatives de conscientisation et d'échange d'information; et d'intégrer les activités d'adaptation et d'atténuation.

#### **SESSION DE CLOTURE**

Moussa Sanon, du Département chargé de la Gestion des Ressources Naturelles, au Burkina Faso, a présenté une étude de cas sur le transfert des technologies et le renforcement des capacités nécessaires à faire face à la variabilité climatique. Il a précisé que les experts ont focalisé leurs travaux sur le coton et l'élevage de bétail, ont mené des débats guidés avec les parties prenantes, et ont souligné l'importance: de la restauration et de l'amélioration de la fertilité des sols; de l'augmentation de la collecte des eaux de pluie; du renforcement des capacités assorti de démonstrations sur le terrain; et de l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'irrigation. Sanon a précisé que l'étude de cas a lancé un atelier pour l'encouragement de la participation effective des parties prenantes, de l'échange d'information et de la conscientisation. Il a conclu que pour réussir, les projets de transfert des technologies doivent: impliquer les parties prenantes dès le départ des projets; élaborer des inventaires sur les techniques et les contraintes; appliquer plutôt une variété de technologies que des technologies isolées; et, renforcer les capacités.

Wanna Tanunchaiwatana a déclaré que le séminaire contribuera à la tâche du GETT consistant en l'élaboration d'un rapport sur l'adaptation à soumettre à la considération de l'OSAST, aux vingt-troisièmes sessions des organes subsidiaires (SB 23).

Le Président de l'OSAST, Benrageb, a fait l'éloge des participants pour leur dur labeur et pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant le séminaire et a remercié le gouvernement de Trinidad et Tobago et le Secrétariat de l'UNFCCC. Il a souligné que le séminaire a dégagé des idées utiles pour l'élaboration du travail de l'OSAST sur les questions d'adaptation. Il a mis en exergue certains défis à relever, y compris: déterminer les avantages mondiaux; partager davantage d'expériences; explorer des financements innovants pour compléter les mécanismes de financement existants dans le cadre de la Convention; accroître les partenariats avec le secteur privé; améliorer les synergies avec d'autres AEM; encourager le renforcement des capacités; et conjuguer les activités d'adaptation avec celle de l'atténuation.

Sheriff Faizool, Secrétaire Adjoint Permanent du Ministère des Services Publics et de l'Environnement de Trinidad et Tobago, a déclaré que le séminaire a produit d'excellents résultats et a exprimé l'espoir que les participants seront à même d'utiliser ces résultats pour faire évoluer les mesures d'adaptation dans leurs propres pays.

Le Président du GETT, Kumarsingh, a clôturé la réunion à 12 h 43.

## **REUNIONS A VENIR**

### **REUNION EXTRAORDINAIRE DES PARTIES AU PROTOCOLE DE MONTREAL / VINGT-CINQUIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT A TOUS:**

Ces réunions sont programmées du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005, à Montréal, au Canada. La réunion extraordinaire vise à résoudre les désaccords sur les dérogations devant permettre l'utilisation du bromure de méthyle en 2006. Pour de plus amples renseignements, contacter: Ozone Secretariat; tel: +254-2-62-3850; fax: +254-2-62-3601; e-mail: [ozoneinfo@unep.org](mailto:ozoneinfo@unep.org); internet: <http://www.unep.org/ozone>

**EDITION 2005 DE LA REUNION ANNUELLE DU SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'ENERGIE:** Cet atelier est prévu du 5 au 7 juillet 2005, à Kyoto, au Japon. Les thèmes à couvrir englobent la gestion de l'incertitude et des changements climatiques abrupts, les régimes UNFCCC/Post-Kyoto et la réponse technologique aux changements climatiques. Pour plus de précisions, contacter: Leo Schratzenholzer, IIASA; tel: +43-2236-807-225; fax: +43-2236-807-488; e-mail: [leo@iiasa.ac.at](mailto:leo@iiasa.ac.at); internet: <http://www.iiasa.ac.at/Research/ECS/IEW2005/index.html>

**EDITION 2005 DU SOMMET DU G8 A GLENEAGLES:** Ce sommet aura lieu du 6 au 8 juillet 2005, à Gleneagles, dans le Perthshire, en Ecosse. Pour plus de précisions, contacter: British Prime Minister's Office; fax: +4420-7925-0918; internet: <http://www.g8.gov.uk/>

**EDITION 2005 DU CONGRES MONDIAL SUR L'ENERGIE SOLAIRE:** Ce congrès se tiendra du 6 au 12 août 2005, à Orlando, en Floride, aux Etats-Unis. Pour les détails, contacter: Becky Campbell-Howe, American Solar Energy Society; tel: +1-303-443-3130; fax: +1-303-443-3212; e-mail: [bchow@ases.org](mailto:bchow@ases.org); internet: <http://www.swc2005.org>

**ATELIER SUR LE FINANCEMENT INNOVANT DE LA MISE AU POINT ET DU TRANSFERT DES TECHNOLOGIES:** Cet atelier de l'UNFCCC est provisoirement prévu en octobre 2005. Pour plus de précisions, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int); internet: <http://unfccc.int/>

**SEPTIEME REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE MONTREAL:** La RdP-17 est provisoirement prévue du 12 au 16 décembre 2005, à Dakar, au Sénégal. Pour de plus amples renseignements, contacter: Ozone Secretariat; tel: +254-2-62-3850; fax: +254-2-62-3601; e-mail: [ozoneinfo@unep.org](mailto:ozoneinfo@unep.org); internet: <http://www.unep.org/ozone>

**PREMIERE REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO ET ONZIEME CONFERENCE DES PARTIES A L'UNFCCC:** Programmée du 28 novembre au 9 décembre 2005, à Montréal, au Canada, la première Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP 1) se déroulera en conjonction avec la onzième session de la Conférence des Parties (CdP 11) à la Convention-cadre sur les Changements climatiques. Pour plus de précisions, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int); internet: [http://unfccc.int/meetings/unfccc\\_calendar/items/2655.php](http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php)